

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Séance du 11 avril 2022

DATE DE LA CONVOCATION

1^{er} avril 2022

Nombre de conseillers en exercice :

36 Titulaires et 7 Suppléants

Titulaires présents : 23

Suppléants votants : 0

Pouvoirs : 4

Total votants : 27

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2022

L'an deux mil vingt deux

Et le 11 avril à 18h30

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Gilles CLEMENT**, Président de la Communauté de Communes.

Membres Titulaires présents :

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Hélène PAILLOUX, Jean-Luc VINGERDER (Bracieux), André JOLY (Chambord), Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne), Joël DEBUIGNE, Jean-Luc DAUTREMÉPUI (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS, Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr), Nathalie BINVAULT, Gilles CLEMENT, José COELHO, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Patrick MARION (Neuvy), Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray), Didier HEITZ, Mireille BIZERAY (Saint-Dyé-sur-Loire), Christian LALLERON, Jacky HERNANDEZ (Saint-Laurent-Nouan), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

Membres Suppléants présents à voix délibérative : -

Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :

Nathalie SAULZET (Huisseau-sur-Cosson) a donné pouvoir à Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray),
Claire CAILLON a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE (Huisseau-sur-Cosson),
Gérard CHAUVEAU (Montlivault) a donné pouvoir à André JOLY (Chambord),
Michel LAURENT a donné pouvoir à Christian LALLERON (Saint-Laurent-Nouan).

Membres Titulaires absents ou excusés : Patricia HANNON (Maslives), Fabienne GENDRIER (Montlivault), Laurent ALLANIC, Françoise CHAMPY (Saint-Claude-de-Diray), Valérie LODI, Stéphane FRIAUD, Elisabeth GUIBERTEAU, Christine SOUCHET (Saint-Laurent-Nouan), Christophe HENRY (Thoury).

Membres Suppléants présents sans voix délibérative :

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne) a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 041-038-2022

Objet : Délibération sur les acquisitions et cessions immobilières 2021

Monsieur le Président informe les membres du Conseil communautaire que selon l'article L. 5211-37 du Code général des collectivités territoriales, le bilan des acquisitions et cessions opérées par les Etablissements Publics de Coopération

Intercommunale est soumis chaque année à délibération du Conseil communautaire. Ce bilan est annexé au compte administratif de l'établissement concerné.

Les tableaux récapitulatifs des opérations immobilières de 2021 (acquisitions et cessions) retraçant la politique foncière de la Communauté de communes sont présentés ci-dessous :

ACQUISITIONS :

Désignation	Type de bien	Commune	Parcelles	Surface	Prix	Délibération	Date d'achat
Ancienne Auberge de jeunesse	Maison « éperonnée »	Montlivault	ZB 08	1 300 m ²	30 000 €	041-200-2019	17/02/2021
Le Vivier	Terrain non bâti	Tour-en-Sologne	AM 813	1 300 m ²	9 100 €	041-194-2019	17/12/2021

CESSIONS :

Désignation	Type de bien	Commune	Parcelles	Surface	Prix	Délibération	Date de vente
14 chemin du Marais	Maison d'habitation	Bauzy	AE 458	806 m ²	62 000 €	041-169-2020	16/04/2021
Les Morines	Terrain non bâti	Mont-près-Chambord	BT 421-423-494-496	721 m ²	15 247,71 €	041-030-2021	17/12/2021
Le buisson des blés	Bâtiment industriel	Mont-près-Chambord	WI 53-99	9 069 m ²	340 000 €	041-012-2020	28/05/2021
Les Morines	Parcelles non bâties	Mont-près-Chambord	BT 382-391	384 m ²	115.20 €	041-201-2019	05/07/2021

Monsieur le Président proposera aux membres du Conseil communautaire de prendre acte du bilan des acquisitions et cessions de l'année 2021.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **PREND ACTE du bilan des acquisitions et cessions de l'année 2021.**

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Extrait certifié conforme.

Le Président :

Gilles CLEMENT

